



# DÉCONSTRUIRE ET DÉMENTIR LES FAUSSES SOLUTIONS :

REDD+ ET LES MARCHÉS DU CARBONE EN AFRIQUE

# **DÉCONSTRUIRE ET DEMENTIR LES FAUSSES SOLUTIONS:**

REDD+ ET LES MARCHÉS DU CARBONE EN AFRIQUE

Ce rapport a été publié pour la première fois en juin 2025  
© No REDD in Africa Network (NRAN), 2025

No REDD in Africa Network (NRAN)  
[www.no-redd.africa](http://www.no-redd.africa)

Recherche : Natacha Bruna

Health of Mother Earth Foundation (HOMEF)  
30, 19th Street, Ugbowo-Lagos, Benin City, Nigeria  
E-mail : [home@homef.org](mailto:home@homef.org)

Justica Ambiental (JA !)  
Rua Willy Waddington, Bairro da Coop Nr. 102 - Cidade de Maputo, Mozambique  
E-mail : [jamo2010@gmail.com](mailto:jamo2010@gmail.com)

Imprimé au Nigeria par NibronPrints

Layout + Design : Babawale Obayanju (owalesgraphics)

Ce rapport est publié avec le soutien de Grassroots International.

# CONTENTS

<b>SYNTHESE</b>	<b>6</b>
<b>I. REDD+ EN AFRIQUE, FINANCIARISATION VERTE ET IMPLICATIONS SOCIOENVIRONNEMENTALES</b>	<b>8</b>
Aperçu	8
Architecture mondiale du financement de la lutte contre le changement climatique	12
<b>II. LES MARCHÉS DU CARBONE ET L'URGENCE DE PRODUIRE DES CRÉDITS CARBONE</b>	<b>23</b>
Où sont les matières premières ? Les crédits carbone comme premier produit d'exportation de l'Afrique	23
Qui sont les acheteurs ?	25
Extractivisme vert et expropriation des droits d'émission : les travailleurs ruraux subventionnent l'industrialisation mondiale	27
<b>III. RÔLE DES ENTREPRISES DE COMBUSTIBLES FOSSILES ET LA DÉCARBONISATION : SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCEMENT DU CLIMAT</b>	<b>29</b>
Décarbonisation et solutions techniques	29
Économie de l'hydrogène	31
Réduire et compenser par la compensation : Le cas d'ENI et des projets de compensation	32
<b>IV. RECOMMANDATIONS:</b>	<b>34</b>
1. Déconstruction des stratégies de légitimation verte et démystification des réformismes distrayants	34
2. Des actions internes aux actions visant à changer le système : des réformes ponctuelles pour réorienter l'énergie politique vers une action climatique transformatrice non extractiviste	40
<b>References</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXE 1 - Contributeurs mondiaux aux fonds climatiques REDD+</b>	<b>44</b>



# SYNTHESE

Les ressources naturelles et la biodiversité africaines sont promues au rang d'outils centraux des solutions basées sur le marché à la crise environnementale actuelle, en particulier par le biais de la REDD+ et de la production de crédits carbone. L'Initiative des Marchés Africains du Carbone (ACMI), récemment créée, vise à accélérer la croissance des Marchés Volontaires du Carbone (MVC) en Afrique et à stimuler une augmentation spectaculaire de la production de crédits carbone africains, qui deviendront l'un des produits de base les plus exportés du continent (ACMI, 2022). Des projets et des mécanismes de financement sont mis en œuvre dans le but de «produire» des crédits carbone, notamment des projets de séquestration du carbone terrestre (tels que REDD+ pour la conservation et la reforestation), du carbone bleu (carbone basé sur les écosystèmes côtiers et marins), des projets visant à modifier les techniques et systèmes de production traditionnels (tels que l'Agriculture Intelligente face au Climat), des projets promouvant des modes de vie «plus durables» pour les ménages ruraux (utilisation de dispositifs plus écologiques, tels que des poêles à charbon à haut rendement ou des systèmes solaires domestiques).

Les recherches montrent des impacts négatifs sur les moyens de subsistance des populations rurales. Cette situation est étroitement liée à l'extractivisme vert, dans lequel les droits d'émission sont expropriés et retirés aux ménages ruraux en faveur de la compensation des émissions par des acteurs externes. Dans le cadre de l'extractivisme vert, les ménages ruraux sont non seulement privés de ressources déterminantes pour leurs moyens de subsistance, leur travail étant davantage exploité, mais ils sont également privés de leur capacité à utiliser et à bénéficier légitimement des actifs écologiques - le droit d'émettre (Bruna, 2022). En fin de compte, ces politiques et solutions vertes alimentent l'accumulation de capital des mêmes acteurs qui sont historiquement responsables de la crise climatique. Ces solutions reposent sur les mêmes relations d'échange économiques, sociales et écologiques asymétriques et fondées sur l'exploitation qui ont créé et reproduit la crise actuelle et la vulnérabilité socio-économique historique des pays en développement.

REDD+ et les marchés du carbone sont intrinsèquement porteurs d'inefficacités et d'injustices en défaveur des pays africains. Ils facilitent l'accaparement et l'extractivisme verts et, en raison de leurs stratégies de légitimation («la lutte contre le changement climatique», «la protection et la sauvegarde de la planète pour les générations futures», «le renforcement de la résilience», entre autres), il peut s'avérer difficile de s'y opposer.

Ce rapport explore et dénonce les différentes injustices que les solutions climatiques et les

marchés du carbone proposent, sur cette base, il suggère que les stratégies de lutte contre l'extractivisme vert et l'accaparement vert devraient impliquer la déconstruction des stratégies et des discours de légitimation «verts» et le démenti des réformismes distrayants qu'ils soutiennent. Certaines inefficacités montrent que ces solutions ne résolvent pas ce qu'elles prétendent résoudre et n'atteignent pas non plus ce qu'elles prétendent atteindre. Et c'est la clé pour résister à l'extractivisme vert. Certains de ces éléments ont été identifiés et énumérés, déconstruits et démystifiés, mais les efforts visant à fournir davantage d'analyses fondées sur des preuves dans d'autres domaines contestés sont encouragés. Exposer et traiter l'inefficacité socio-environnementale de REDD+ et des marchés du carbone et s'éloigner des réformismes distrayants est la clé pour résister à l'accaparement et à l'extractivisme verts.

Ce rapport est important car il dénonce clairement la fusion du colonialisme de type REDD avec l'explosion de la portée et de l'échelle des compensations dans tous les écosystèmes ; et la privatisation des êtres vivants et des espèces africaines emblématiques comme les éléphants et les lions pour les compensations et la création de méga «pays» de compensation multinationaux tels que le Lion Carbon Kingdom, qui incluent l'extractivisme. En outre, deux fronts parallèles de restructuration sont recommandés, à la fois des actions à l'intérieur du système existant et des actions visant à changer le système. La recherche de meilleures conditions d'incorporation dans le système existant tout en poursuivant parallèlement une action climatique transformatrice non extractiviste pourrait contribuer à minimiser les implications négatives existantes sur le terrain. Il s'agit notamment de négocier de meilleurs prix pour les crédits carbone africains et de meilleurs mécanismes d'indemnisation des ménages expropriés qui tiennent compte des pertes écologiques. Enfin, ce rapport a mis en lumière de nouvelles critiques cinglantes de projets REDD africains emblématiques, tels que le projet REDD+ Kasigua Corridor au Kenya, qui a été dénoncé par la Commission kenyane des droits de l'homme pour les violences sexuelles commises à l'encontre des femmes pendant une décennie, qu'il serait important d'inclure dans les stratégies et les alliances avec d'autres secteurs, tels que les organisations de femmes africaines<sup>1</sup>.

---

1 Carbon Offsetting Project and Human Rights Abuse in Kenya - SOMO

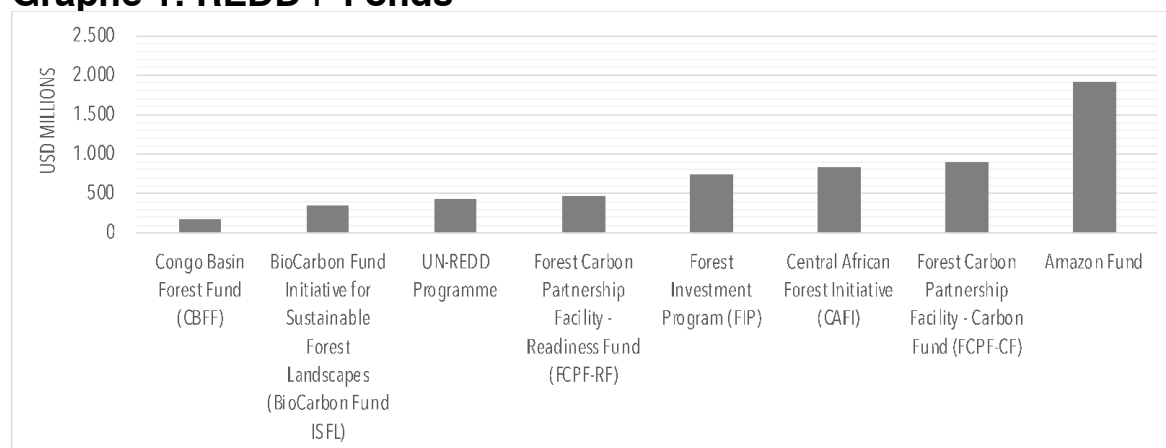
# I. REDD+ EN AFRIQUE, FINANCIARISATION VERTE ET IMPLICATIONS SOCIOENVIRONNEMENTALES

## Aperçu

Les discussions et les solutions de la COP28 soulignent systématiquement que le financement du climat est l'un des principaux accélérateurs de l'action climatique, au même titre que le triplement de la capacité des énergies renouvelables, mais avec un accent moins enthousiaste sur l'élimination progressive des combustibles fossiles. Le financement du climat est au cœur de l'économie politique de l'atténuation et de l'adaptation. Le programme REDD+<sup>2</sup> se répand dans le monde entier comme l'une des stratégies d'atténuation du climat les plus importantes. Selon l'ONUPE, les forêts «sont une solution naturelle clé disponible, efficace et rentable qui peut fournir jusqu'à un tiers des mesures d'atténuation nécessaires pour maintenir le réchauffement de la planète bien en dessous de 2°C».

Les forêts ont un potentiel d'atténuation de plus de 5 GtCO<sub>2</sub>e par an<sup>3</sup>. Grâce à UN REDD, un programme impliquant le PNUE, la FAO et le PNUD qui fournit une assistance technique et des connaissances, 65 pays dans le monde ont reçu des conseils et mis en œuvre REDD+. Mais ce n'est pas le seul organisme de financement de REDD+ au niveau mondial. Le graphique 1 présente les fonds climatiques REDD+ mondiaux avec des activités distinctes et même des centres d'intérêt régionaux (les contributeurs sont énumérés à l'annexe 1, y compris Petrobras Brésil qui finance directement le Fonds pour l'Amazonie).

**Graph 1: REDD+ Fonds**



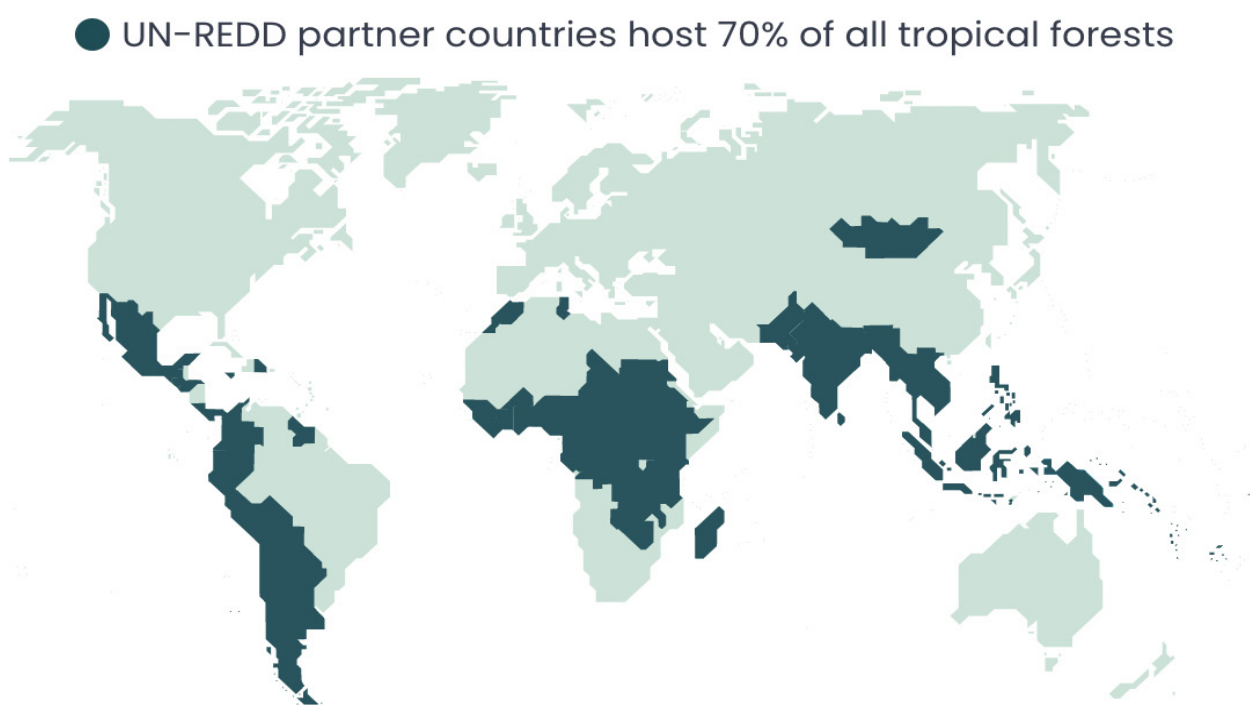
Source: Figure réalisée à partir de la base de données du CFU disponible à : <https://climatefundsupupdate.org/data-dashboard/themes/>

<sup>2</sup> REDD+ is a climate change mitigation solution developed by Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

<sup>3</sup> <https://www.unep.org/explore-topics/climate-action/what-we-do/redd>

La figure 1 présente une vue d'ensemble des pays partenaires travaillant avec le programme ONU REDD. Bien que les forêts soient l'objectif principal, les programmes et activités REDD+ nationaux peuvent varier ou, en d'autres termes, sont «adaptés aux circonstances et aux besoins nationaux », mais visent principalement à «... inciter les pays en développement à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, à conserver les stocks de carbone forestier, à gérer durablement les forêts et à renforcer les stocks de carbone forestier» (ONU REDD, 2016 : xx). La figure 1 présente une vue d'ensemble des pays partenaires travaillant avec ONU REDD.

### Figure 1 –Pays partners ONU REDD



Source: ONU REDD<sup>4</sup>

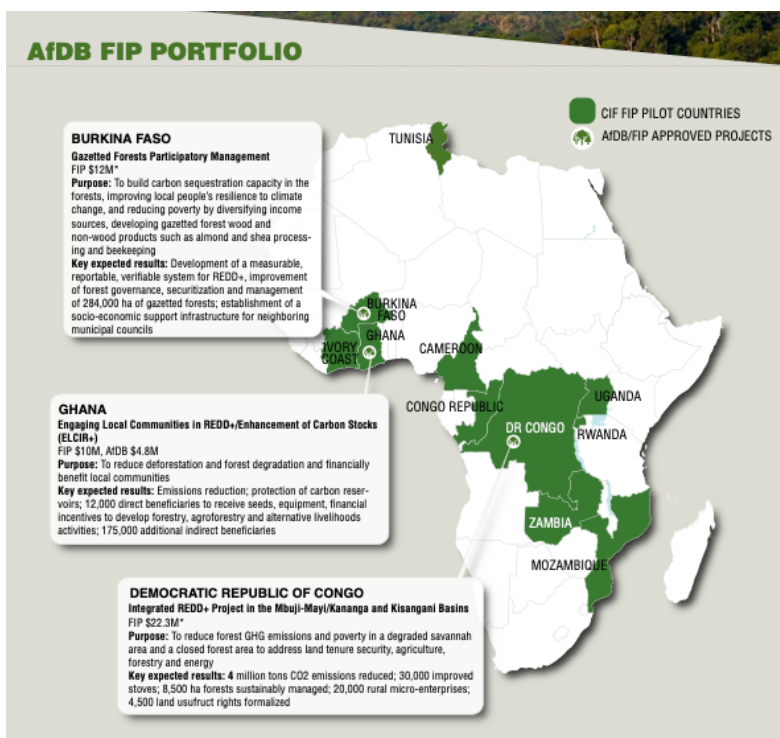
La République démocratique du Congo est l'un des pays partenaires du programme ONU REDD. En 2012, ils ont soutenu la création du Fonds national REDD+ de la RDC (FONAREDD) en tant que principale institution de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Plusieurs ministères sont impliqués, le ministère des finances étant le président. Le FONAREDD est un fonds géré par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires du PNUD et les donateurs peuvent allouer leurs contributions par l'intermédiaire des agences des Nations

4 <https://www.un-redd.org/about/our-impact>

Unies, des banques de développement multilatérales et régionales, des agences techniques bilatérales, telles que l'Agence française de développement, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence japonaise de coopération internationale, ou d'autres, des organisations internationales non gouvernementales et des entités nationales. La stratégie nationale comprend des activités d'atténuation allant au-delà de la conservation directe des forêts, telles que la vente de fourneaux propres aux ménages visant à réduire les émissions dues à l'utilisation de bois de chauffage/combustibles forestiers pour la cuisine. L'impact rapporté comprend 500 000 ha de forêts protégées et 31 109 cuisinières propres vendues<sup>5</sup>.

Cependant, tous les pays ne collaborent pas avec le REDD de l'ONU, d'autres organismes multilatéraux REDD+ comprennent le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le Programme d'investissement forestier (FIP) de la Banque mondiale (REDD de l'ONU, 2016)<sup>6</sup>. Le rapport de la Banque africaine de développement (BAD et CIF, 2016) explore l'opérationnalisation du FIP de la Banque mondiale (voir figure 2). Selon le rapport, la BAD est un organisme de mise en œuvre des Fonds d'investissement climatiques (FIC) et le FIP est l'un de ses trois programmes stratégiques, qui opère dans 11 pays africains : Burkina Faso, République démocratique du Congo, République du Congo, Côte d'Ivoire, Mozambique, Ghana, Cameroun, Zambie, Tunisie, Ouganda et Rwanda (BAD et CIF, 2016). Le FIP fournit des financements pour planifier et mettre en œuvre des stratégies nationales REDD+ qui prétendent «contribuer à des avantages multiples tels que la conservation de la biodiversité, la protection des droits des groupes de peuples autochtones et des communautés locales, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural». (BAD et CIF, 2016 : xx).

**Figure 2 –Pays partenaires du FCPF**



Source: BAD et CIF (2016).

Pour ceux qui ne sont pas directement soutenus par le programme ONU REDD, les mécanismes peuvent être différents, mais pas divergents. Par exemple, le Mozambique a reçu environ 8,8 millions de dollars américains uniquement pour préparer la stratégie nationale REDD+ et les instruments juridiques/

5 REDD+ is a climate change mitigation solution developed by Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

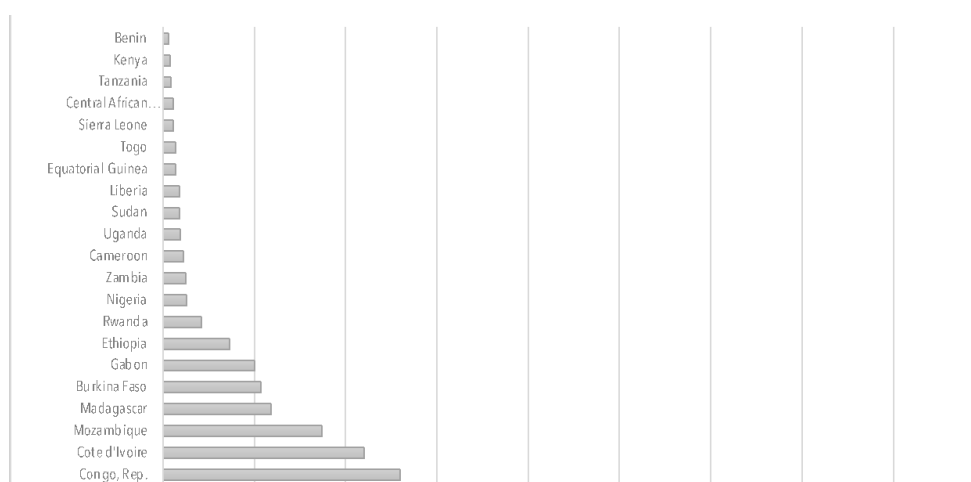
6 <https://www.unep.org/explore-topics/climate-action/what-we-do/redd>

administratifs pour la rendre opérationnelle (MITADER, 2017). Financée par le MozFIP (le Programme d'investissement forestier (FIP) de la Banque mondiale mentionné ci-dessus), la stratégie nationale vise à «réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, à la conservation des forêts, à la gestion durable et à l'augmentation des réserves de carbone par la plantation de forêts» (MITADER, 2016). La stratégie REDD+ intègre également des mécanismes d'adaptation au changement climatique tels que la promotion de pratiques agricoles durables conformes aux techniques « intelligentes face au climat » et la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, y compris la création d'un environnement opérationnel favorable pour les sociétés de plantation forestière (MITADER, 2016, 2017).

La stratégie REDD+ au Mozambique vise à réduire les émissions de carbone sur la base d'interventions multisectorielles intégrées dans le paysage. Le MITADER (2016) affirme que la stratégie nationale REDD+ vise à obtenir des avantages multiples qui vont au-delà de la réduction des émissions, car elle intègre la promotion du développement rural comme pilier principal tout en attirant des investissements verts dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie et de l'infrastructure. La stratégie nationale de reforestation prévoit l'intensification des plantations d'arbres et de la production de biocarburants en monoculture comme moyen synergique de répondre aux demandes de REDD+ et de stimuler la croissance économique. Comme en RDC, la mise en œuvre de la stratégie a impliqué de nombreux acteurs, y compris des institutions financières et des agences de développement jouant des rôles distincts tout au long de la chaîne du carbone (voir figure X).

De nombreux pays africains figurent parmi les 20 premiers bénéficiaires des fonds REDD+ au niveau mondial. Il s'agit de la RDC, du Ghana, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mozambique, de Madagascar, du Burkina Faso, du Gabon et de l'Éthiopie. Les bénéficiaires d'Afrique subsaharienne sont représentés dans le graphique suivant:

**Figure 1 - REDD+ Bénéficiaires du fonds SSA (Millions de dollars américains)**



Source: Figure réalisée à partir de la base de données du CFU disponible à: <https://climatefundsupdate.org/data-dashboard/themes/>

# REDD+ : le rôle de la financiarisation verte et de la construction d'alliances (pour l'extractivisme vert)

## Architecture mondiale du financement de la lutte contre le changement climatique

L'accent mis par la COP28 sur le financement n'est pas nouveau, car les politiques d'atténuation et d'adaptation dépendent fortement du financement climatique pour se concrétiser, en particulier dans les pays du Sud. Il est en effet intéressant de décrire l'architecture du financement climatique mondial (CFU, 2023) et le rôle de la financiarisation (Bruna, 2022). Le niveau de complexité est reconnu par le rapport du CFU (2023), qui indique qu'il est difficile de suivre les flux de financement climatique car «il n'existe pas de définition convenue de ce qui constitue le financement climatique ni de règles comptables cohérentes» (CFU, 2018) :

*L'architecture présente des structures de gouvernance, des modalités et des objectifs différents. La prolifération des mécanismes de financement du climat accroît les difficultés de coordination et d'accès au financement, ainsi que son suivi. Alors que la transparence des financements climatiques programmés dans le cadre d'initiatives multilatérales s'accroît, les informations détaillées sur les initiatives bilatérales et les fonds régionaux et nationaux sont souvent moins faciles à obtenir<sup>7</sup>.*

Le rapport présente une vue d'ensemble du financement climatique mondial, indiquant un certain nombre de canaux et de fonds consacrés à la lutte contre le changement climatique (voir la figure 3, extraite du rapport de CFU). Les Fonds Climatiques Mondiaux (tels que le Fonds Vert pour le Climat ou le Fonds d'Adaptation) acheminent le financement climatique vers les pays en développement par l'intermédiaire de fonds régionaux ou nationaux. Les pays en développement peuvent également accéder aux fonds par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, des banques commerciales internationales, des agences des Nations unies ou des entités nationales, régionales et infranationales chargées de la mise en œuvre. Les financements climatiques disponibles comprennent des subventions, des prêts concessionnels, des garanties et des capitaux privés.

Par exemple, comme l'explique la CFU (2023):

*Les Fonds d'investissement climatiques (CIF), créés en 2008, sont administrés par la Banque mondiale, mais fonctionnent en partenariat avec des banques régionales de développement, notamment la Banque africaine*

7

<https://climatefundsupdate.org/about-climate-finance/global-climate-finance-architecture/>

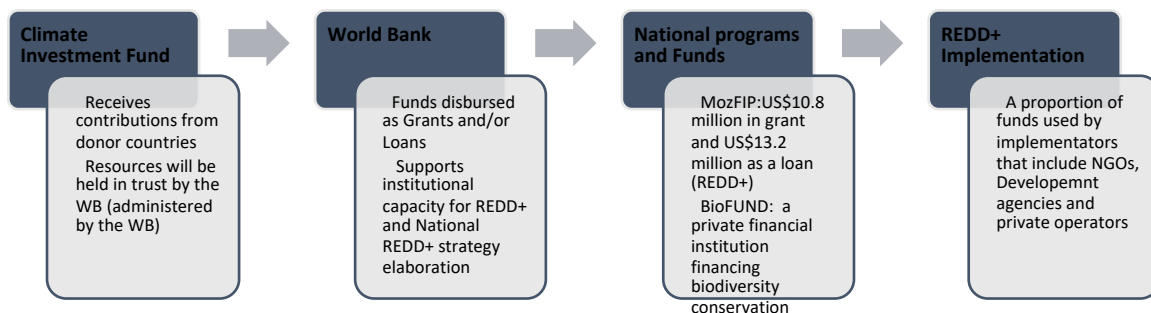


# Financiarisation verte alimente l'extractivisme vert : intensification du modèle extractiviste de développement dans les pays africains

Le cas de la mise en œuvre de REDD+ au Mozambique montre comment la financiarisation verte favorise l'accaparement vert et permet l'extractivisme vert. Les fonds verts, déboursés sous forme de prêts et de subventions, arrivent au Mozambique par l'intermédiaire de banques de développement provenant du Fonds vert pour le climat, du Fonds d'investissement pour le climat et de l'Alliance pour le financement de la conservation. Le rôle des banques de développement est de s'associer au gouvernement et aux investisseurs privés, aux organisations à but non lucratif et aux institutions pour mettre en œuvre des politiques telles que REDD+ sur le terrain. Bruna (2022, Roape) suit les fonds:

**Figure 4: Flux et acteurs du financement du climat : l'exemple du Mozambique**

Source: Auteur s'est basé sur ANAC (2017) ; BIOFUND (2019) ; Bruna (2022) ; CIF (xxx).



Le Fonds d'investissement pour le climat affirme que la capacité des banques à obtenir des financements et à mobiliser les acteurs profite à la fois aux pays en développement et à eux-mêmes. Les subventions et les prêts de la Banque mondiale étaient destinés à l'établissement et à la mise en œuvre de REDD+ au Mozambique, y compris le soutien et la création

d'institutions qui soutiennent la stratégie elle-même. La Banque mondiale soutient également les fonds de dotation et d'amortissement de Biofund<sup>9</sup>, une institution financière privée qui vise à financer la conservation de la biodiversité au Mozambique. Pour le fonds de dotation, les principaux contributeurs sont la Banque allemande de développement (KfW), la Banque mondiale et Conservation International.

Bruna (2022) affirme que la «constitution de ces fonds illustre la montée en puissance de la finance dans le domaine de l'environnement, au-delà du secteur agricole et extractif» et souligne le rôle des organisations philanthropiques telles que Peace Park Foundation, USAID, Austrian Cooperation et bien d'autres, en particulier dans le processus de conception et de mise en œuvre des projets extractivistes verts.

## Figure 6 - Exemple du Mozambique (financiarisation)<sup>10</sup>

**Table 1.** Gilé National Reserve actors.

Phase	Stakeholders	Role/objective
<b>Implementation</b>	International Foundation for the Conservation of Wildlife	Technical and financial support to the establishment and functioning of the Reserve administration – effectively part of the administration of the Reserve
	FFEM/AFD (Fond Français Pour L'Environnement Mondial/ Agence Française de Développement)	Financing REDD+ project in the Reserve: REDD+ certification, pilot activities for community development and Reserve management
	COSV	Italian NGO aiming to implement community development projects
	Government	Represented by various national public institutions such as the Reserve administration, FNDS, MITADER, MASA and ANAC
	MozFIP/BIOFUND	World Bank-funded projects aiming to support functioning of the Reserve administration and the REDD+ project
	Private-sector service suppliers	Biotope (French company selected by FFEM/AFD to evaluate the project); EcoCert (certification company intended to carry out the offset carbon valuation process); and others
<b>Brokering</b>	Etc Terra	Responsible for the brokering of credits liable to result in a brokerage fee in return
	AFD–FFEM	To support Etc Terra in finding potential buyers through its network of private companies
<b>Sale and benefit sharing</b>	FNDS/Government	Although the brokering is undertaken by Etc Terra, the sale should be made by the government to avoid fiscal obligations and guarantee a higher benefit
	Etc Terra and International Foundation for the Conservation of Wildlife	To recommend benefit-sharing of carbon revenues among government, Reserve administration and rural households
	Reserve administration	To share benefits guaranteeing the priority of maintaining the functioning of the Reserve and, second, community support, particularly through the implementation of conservation agriculture

Source: Compiled by the author based on the stakeholder reports from MozFIP, BIOFUND and MITADER, and empirical data.

Source: Bruna (2022, ROAPE).

Le Biofund, comme beaucoup d'autres institutions financières environnementales nouvellement créées au niveau national, est un exemple de l'ascension de la finance dans le domaine de l'environnement. Selon le site web de Biofund, environ 54,9 millions d'USD constituent des fonds de dotation<sup>11</sup> et 24,8 millions d'USD ont été versés à des zones de conservation. Dans d'autres mondes, moins de 50 % des fonds reçus ont été dirigés vers des zones de conservation. Sur le total des fonds déboursés (24,8 millions d'USD), on ne sait pas exactement quelle proportion a été réellement affectée à la conservation et à d'autres activités liées au changement climatique et à l'environnement et quelle proportion a été

<sup>9</sup> <https://www.biofund.org.mz/sobre-nos/parceiros/>

<sup>10</sup> Asiyani et al (2017) présente une analyse similaire pour le Nigeria et le Ghana.

<sup>11</sup> Endowment funds are funds invested over the long term – the resulting financial gains will be used in projects, however without using the initial capital fund (<https://www.biofund.org.mz/en/what-we-do/funds-managed-by-biofund/>)

affectée à d'autres dépenses non liées à l'environnement. L'un des problèmes et des points de réflexion est lié à la question de savoir quelle part de ces flux financiers est effectivement dirigée vers des opérations environnementales sur le terrain plutôt que vers d'autres applications et mécanismes financiers qui ne contribuent pas à des avantages climatiques réels. Et quelle part de ces fonds est utilisée pour gagner de l'argent sur la base de flux financiers alimentant l'accumulation ?

Malgré les niveaux élevés de financiarisation verte, les implications réelles se font sentir sur le terrain. Cette section examine les implications des programmes REDD+ dans différents pays africains. Ainsi, les implications de l'émergence de l'extractivisme vert alimenté par la financiarisation verte sont examinées plus en détail dans la section suivante.



## **Impacts et implications socio-environnementales de REDD+ en Afrique : accaparement vert, extractivisme vert et expropriation des droits d'émission**

Sur la base d'expériences menées dans le monde entier, la littérature existante indique que les projets REDD+ et les programmes politiques connexes ont le potentiel de renforcer les inégalités et les exclusions sociales existantes (Esteve Corbera, 2012 ; Esteve Corbera et al., 2017 ; Phelps et al., 2010), en lien avec les débats sur l'accaparement vert, en d'autres termes, l'«appropriation des terres et des ressources à des fins environnementales» (Fairhead et al., 2012 : 237). D'autres attirent l'attention sur le fait que la nature est davantage marchandisée pour continuer à alimenter l'accumulation mondiale (Arsel, 2019 ; Arsel & Büscher, 2012 ; Büscher et al., 2012). D'autres discutent des implications de la refonte des politiques foncières, de l'accès à la terre et du contrôle des terres (Borras et Franco, 2018 ; Bruna, 2022).

Hunsberger et al. (2017) explore certains des risques liés à la conception et à la mise en œuvre de REDD+ : (1) méconnaissance des points de vue des communautés rurales tout en ne s'attaquant pas aux causes de la déforestation ; (2) perte d'accès et d'utilisation des ressources forestières par les communautés locales ; aggravation des inégalités existantes si les élites s'approprient les avantages de la politique ; (3) réduction de la forêt à une seule valeur de marchandise en lui attribuant un prix ; et (4) couches d'intérêts non concomitantes entre les acteurs : les institutions internationales, nationales et locales.

Les implications environnementales sont également remises en question dans le contexte des politiques d'atténuation de la conservation. Corbera, Estrada & Brown (2010 : 25) affirment que les politiques de promotion des zones de conservation n'ont pas été efficaces car les programmes de gestion durable des forêts ont donné de mauvais résultats parce qu'ils sont généralement moins rentables que d'autres utilisations pour les acteurs individuels ou les groupes, et qu'il y a souvent un manque de sécurité foncière ou de droits effectifs sur les forêts, ce qui peut entraîner des conflits sur l'attribution des terres. Ces conditions sont aggravées par l'existence de réseaux d'exploitation et de commerce illégaux. En outre, Corbera, Brown et Adger (2007) soulignent la nécessité d'intégrer l'équité et la légitimité dans les décisions environnementales et les discours relatifs à l'utilisation des terres et à son rôle dans les émissions de GES, plutôt que de se concentrer uniquement sur l'efficacité environnementale et l'efficacité économique.

Bruna (2022, 2023) analyse l'expérience de REDD+ au Mozambique et soutient que REDD+

et la CSA impliquent, au-delà de l'accaparement des ressources, l'expropriation des droits d'émission des populations rurales pauvres. En utilisant le cadre de l'extractivisme, on peut comprendre que les droits d'émission sont expropriés et transférés à un autre groupe d'acteurs qui vont continuer à s'accumuler à l'extérieur (en vendant des permis de carbone ou même en les utilisant). Cela donne lieu à une nouvelle variante de l'extractivisme, l'extractivisme vert', qui constitue un outil analytique pratique dans le cadre de l'impératif d'émissions' d'aujourd'hui.

Même si une partie des revenus est effectivement reversée aux communautés, ils donnent la priorité aux objectifs environnementaux plutôt qu'au développement social. L'un des financiers du projet REDD+ (le Fonds français pour l'environnement mondial par l'intermédiaire de l'Agence française de développement) au Mozambique a suggéré que les revenus devraient donner la priorité au fonctionnement de la réserve plutôt qu'au développement de la communauté. En outre, ils affirment que même le pourcentage des revenus affectés au développement communautaire devrait être affecté à l'expansion de l'agriculture de conservation' plutôt qu'aux paiements en espèces (FFEM, 2017).

Le tableau suivant présente les différents points de vue régionaux concernant les implications de REDD+, mais avec des conclusions convergentes concernant les implications négatives pour les moyens de subsistance et le régime foncier.



Creator: ALAN CHAVES AFP via Getty Images

**Table 1 – Implication du REDD+ en Afrique**

Auteurs	Région	Implications
Asiyanbi et al (2017)	Afrique de l'Ouest (principalement au Nigeria et au Ghana)	Les politiques de conception et de mise en œuvre de REDD+ impliquent généralement, d'un point de vue discursif, des politiques d'inclusion, mais la mise en œuvre présente diverses formes d'exclusion, qui, selon les auteurs, sont délibérées pour promouvoir certains intérêts. Renforcement du contrôle de l'État sur les terres, les forêts et le carbone au détriment des droits des communautés et de l'accès du public aux ressources et produits forestiers, y compris le bois. Le manque de participation a été identifié.
Gizachew et al (2017)	Afrique	Les avantages environnementaux, sociaux et financiers escomptés ne semblent pas se concrétiser et les principaux défis de la mise en œuvre de REDD+ en Afrique sont la gouvernance, le financement et les capacités techniques. Le régime foncier est le plus grave des problèmes de gouvernance. Les arrangements institutionnels locaux (concernant la terre) ne sont pas respectés et la participation à la prise de décision et au partage des bénéfices est nécessaire.
Kibii (2022)	Afrique	Les défis comprennent la corruption, l'appropriation des fonds, la concurrence pour des fonds limités provenant de sources multilatérales et internationales, le manque de planification holistique de l'utilisation des terres, les priorités de développement concurrentes et les questions de suivi et de rapport. L'appropriation des fonds est discutée dans le sens où une part importante des fonds REDD+ est consacrée aux dépenses administratives (y compris l'assistance technique, les consultants, les opérations préparatoires, entre autres) du côté des donateurs et des bénéficiaires.
Malan et al (2023)	Sierra Léone	Les résultats indiquent que bien que la déforestation ait ralenti de 30 %, le bien-être économique et les attitudes de conservation ne semblent pas avoir changé suite à la mise en œuvre de REDD+.
Chomba et al (2016)	Kenya	Une répartition inégale des bénéfices a été constatée, la plupart des bénéfices étant concentrés sur une petite partie des parties prenantes. La distribution inégale des terres, qui existait déjà, a renforcé les inégalités. Le contexte historique et les inégalités doivent être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de REDD+.
Johnson (2021)	Ghana	Née d'interventions apolitiques et des lacunes qui en résultent dans le discours et la pratique, la REDD+ apporte des ressources financières qui étendent le contrôle de l'État sur les ressources foncières et forestières au détriment des communautés locales.

Déconstruire Et Démentir Les Fausses Solutions:

BROWN (2011)	Bassin du Congo	Le bassin du Congo est une zone stratégique pour la mise en œuvre de REDD+, car il contient la deuxième plus grande forêt tropicale humide d'un seul tenant au monde. Cependant, elle est la source de subsistance de millions de ménages. Les hommes et les femmes vivent différemment les impacts du changement climatique et de REDD+, mais la participation des femmes est limitée. La dimension de genre devrait être prise en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de REDD+, en ce qui concerne les questions liées à l'accès à la forêt, à la gestion de la forêt et à la distribution des bénéfices du carbone.
Onyekuru et al (2021)	Nigeria	Soulignant l'importance du rôle des ressources forestières dans la subsistance des ménages ruraux (dans différentes zones écologiques), les auteurs suggèrent que le succès de REDD+ dépend de la capacité à soutenir les moyens de subsistance ruraux, les droits indigènes et la préservation des valeurs culturelles/religieuses des communautés forestières cibles.
<p>Ukuni (2023)</p> <p><a href="#">Mise en œuvre de REDD+ en Afrique</a></p>	Ouganda	Il convient d'analyser et de comprendre les implications sexospécifiques lors de l'examen des impacts du changement climatique. Les auteurs suggèrent d'accorder une attention particulière à la protection des droits des femmes dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Bien que la réglementation ougandaise puisse être sensible au genre, les femmes sont toujours exclues de la mise en œuvre de REDD+. L'exclusion se manifeste dans les processus d'accès, de propriété et de contrôle des ressources (foncières et financières), mais aussi en ce qui concerne la participation. Les auteurs soulignent la nécessité d'inclure pleinement les femmes dans la conception et la mise en œuvre de REDD+ dans toutes ses phases.
<p>Koné (2023)</p> <p><a href="#">Mise en œuvre de REDD+ en Afrique</a></p>	Republique du Congo	L'étude de cas montre comment un cadre réglementaire national qui ne protège pas suffisamment les droits fonciers des populations locales accroît la vulnérabilité des communautés rurales où REDD+ est mis en œuvre. Une attention urgente est requise pour garantir le consentement libre, préalable et éclairé et la compensation équitable des personnes directement affectées par REDD+, afin d'assurer l'inclusion, la participation et le régime foncier.
<p>Ashukem &amp; Keluh (2023)</p> <p><a href="#">Mise en œuvre de REDD+ en Afrique</a></p>	Cameroun	L'absence de protection des droits fonciers coutumiers et de la participation menace la durabilité de REDD+. Dans l'ensemble, les auteurs attirent l'attention sur le rôle des cadres juridiques et sur le succès ou l'échec de REDD+ à garantir les droits et les intérêts des communautés locales, et donc leur développement.

<p><a href="#">Jege</a> (2023) Eds</p> <p>Mise en œuvre de REDD+ en Afrique</p>	<p>Afrique</p>	<p>Adoptant une perspective des droits de l'homme, le travail explore les expériences différenciées de REDD+ à travers l'Afrique en se concentrant principalement sur les questions liées aux droits des groupes vulnérables (y compris les femmes, les populations autochtones et les habitants des forêts) et les lacunes dans les réglementations et les lois nationales et le rôle des différents acteurs étatiques et non étatiques. Les différentes régions présentent des expériences et des implications différentes, mais l'insécurité foncière et le manque de cadres réglementaires solides qui protègent les droits des populations affectées, ainsi que les conceptions intrinsèques de REDD+, entraînent l'exclusion et la distribution inégale des bénéficiaires.</p>
<p>Samndong and Vatn (2018)</p>	<p>Republique Démocratique du Congo (RDC)</p>	<p>Les auteurs soulignent le manque d'harmonisation entre les structures institutionnelles nationales (statutaires et coutumières) de la gouvernance forestière et REDD+, ce qui affecte négativement l'efficacité de REDD+, mais permet en même temps à des acteurs puissants d'étendre leur utilisation et leur contrôle des ressources forestières.</p>
<p>Bruna (2022)</p>	<p>Mozambique</p>	<p>Les petits exploitants touchés ont été expropriés et dépossédés de ressources déterminantes pour la reproduction sociale et la subsistance. Des mécanismes de compensation ont été mis en place, mais ils n'ont pas été suffisamment efficaces pour compenser les pertes subies. Ils ont servi de mécanisme pour faciliter le processus d'accaparement vert et d'extractivisme vert. La création d'une nouvelle marchandise (les crédits carbone) représentait en fait une réduction de la consommation nécessaire des petits exploitants. L'extractivisme vert implique l'appropriation, l'extraction et le transfert de droits d'émission à des acheteurs potentiels, le tout au nom de la lutte contre le changement climatique.</p>
<p>Pelletier et al (2018)</p>	<p>RDC</p>	<p>Si l'on considère spécifiquement les questions liées aux mécanismes de partage des bénéficiaires, la mise en œuvre de REDD+ a un impact différent sur les membres de la communauté, étant plus menaçante pour ceux qui présentent déjà des vulnérabilités. Elle réduit l'accès à la terre pour ceux qui sont déjà sous pression.</p>
<p>Bruna and Monjane (2023)</p>	<p>Mozambique</p>	<p>En examinant les cas de REDD+ liés à la reforestation, les auteurs ont identifié des menaces pour les moyens de subsistance liées à l'accès aux ressources forestières, à la terre, à la sécurité alimentaire et à l'intensification du niveau de dépendance à l'égard des investissements extérieurs, d'où une plus grande vulnérabilité aux volatilités du marché et des prix.</p>

Source: l'auteur s'est basé sur une revue littéraire.

## Déconstruire Et Démentir Les Fausses Solutions:

Bien que la REDD+ soit généralement mise en œuvre avec des mécanismes de compensation, en d'autres termes, différentes stratégies pour compenser les ménages ruraux pour la perte de ressources forestières (par exemple, des projets de développement communautaire, des projets de génération de revenus, etc.)

Cependant, même les meilleures pratiques et mises en œuvre ne compensent pas complètement et équitablement la perte des moyens de subsistance. La plupart de ces projets ne prennent pas en considération la proportion par laquelle les ressources écologiques sont déterminantes pour la subsistance rurale et la reproduction sociale.

La revue littérature permet d'identifier des questions transversales telles que l'expropriation des ressources sans compensation adéquate, les mécanismes d'exclusion du partage des bénéfices, les menaces sur les droits fonciers et le contrôle accru de l'État sur les terres et les ressources, le manque de participation des populations affectées et le rôle des réglementations dans la facilitation de la dépossession et l'incapacité à protéger les droits.

## II. LES MARCHÉS DU CARBONE ET L'URGENCE DE PRODUIRE DES CRÉDITS CARBONE

### Où sont les matières premières ? Les crédits carbone comme premier produit d'exportation de l'Afrique<sup>12</sup>

Les pays du sud ont été les principaux producteurs de crédits carbone par le biais de mécanismes différenciés. Mais actuellement, la ruée vers le carbone se dirige vers le continent africain, avec l'Initiative des Marchés Africains du Carbone (ACMI), récemment créée, qui en est l'un des principaux promoteurs. L'ACMI est soutenue par l'Alliance mondiale de l'énergie pour les peuples et la planète (GEAPP), l'Énergie durable pour tous (SEforALL), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), les Grands Champions de des Nations unies pour le changement climatique, l'USAID, la Fondation Bill et Melinda Gates, entre autres, afin de promouvoir les marchés volontaires du carbone dans les pays africains. L'ACMI a lancé un certain nombre de plans d'activation au niveau national, visant à:

*... pour stimuler une augmentation spectaculaire de la production de crédits carbone africains tout en veillant à ce que les revenus des crédits carbone soient transparents, équitables et créent de bons emplois. L'intégrité des crédits carbone est au cœur de la mission de l'ACMI, car sans intégrité, la demande croissante de crédits sur les marchés volontaires du carbone passera à côté de l'Afrique. La demande mondiale sur les VCM a fortement augmenté au cours des cinq dernières années, principalement sous l'impulsion des entreprises qui achètent des crédits pour les aider à respecter leurs engagements en matière de climat. (ACMI, 2022 : 6)*

Le débat sur les marchés du carbone n'est pas nouveau, mais on s'attend à une augmentation spectaculaire des projets terrestres et/ou à l'imposition de nouvelles techniques agricoles et de nouveaux modes de vie à la population rurale. Cela s'explique par l'urgence d'atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2050 et par la volonté de transformer les crédits de carbone en la marchandise la plus exportée d'Afrique (ACMI, 2022). L'augmentation exponentielle des projets carbone qui vont au-delà de la REDD+ traditionnelle est déjà visible sur le terrain.

<sup>12</sup> ACMI (2022: 8).

Et contrairement à REDD+, qui est la politique qui a été pleinement analysée et qui a reçu beaucoup d'attention de la part des médias, des mouvements sociaux et de la recherche, les autres projets de crédits carbone sont encore assez invisibles. Quelques chiffres en Afrique:

**Tableau 1: Projets de compensation carbone enregistrés en Afrique (jusqu'en 2022)**

	Crédits émis	N° des Projets
Agriculture	325 825	19
Procédés chimiques	2 090 770	10
Foresterie et utilisation des sols	141 566 921	135
Ménages et communautés	88 734 495	1395
Industrie et commerce	245 419	5
Énergies renouvelables	14 089 242	151
Transport	0	6
Gestion des déchets	1 237 532	26
Total général	248 290 204	1747

Source: Base de données des compensations du registre volontaire du Berkeley Carbon Trading Project<sup>13</sup>

Les crédits carbone sont produits dans le cadre de projets diversifiés mis en œuvre dans le secteur agricole, de projets de carbone bleu (crédits carbone produits sur la base de la conservation des écosystèmes marins et côtiers), de l'utilisation de technologies domestiques propres, entre autres (voir le tableau ci-dessus). Tous ces projets s'étendent à l'ensemble du continent et leurs impacts méritent d'être compris et de repenser les stratégies de résistance en conséquence. Non seulement parce qu'ils façonnent l'accès à la terre et aux ressources, mais surtout parce qu'ils façonnent le contrôle de la terre et le contrôle de l'utilisation des ressources et qu'ils signifient en outre l'exploitation du travail des populations touchées (Bruna, à paraître). Globalement, cela intensifie le modèle de développement extractiviste déjà existant.

Cependant, cette vague de dépossession ne semble pas être connue du public, ce qui est une distinction claire de cette nouvelle frontière verte de l'accumulation. Comme nous l'avons expliqué précédemment, cette nouvelle frontière d'accumulation verte présente des caractéristiques extractivistes. La création de cette nouvelle marchandise implique l'extraction des droits d'émission des populations rurales pauvres. Globalement, par le biais de stratégies différenciées, les ménages africains sont expropriés et exploités, on leur impose de cesser de

<sup>13</sup> Note: contient tous les projets de compensation carbone répertoriés au niveau mondial par quatre grands registres de projets de compensation volontaire : American Carbon Registry (ACR), Climate Action Reserve (CAR), Gold Standard et Verra (VCS). Ces quatre registres génèrent la quasi-totalité des compensations volontaires du marché mondial et comprennent des projets éligibles à l'utilisation dans le cadre des programmes de plafonnement et d'échange liés à la Californie et au Québec, ainsi que des projets du Mécanisme de développement propre des Nations unies qui ont été transférés dans l'un des registres volontaires..

pratiquer des activités basées sur les ressources de la biodiversité pour leur subsistance, afin de réduire les émissions et de produire des crédits carbone en faveur des régions industrialisées pour compenser leurs émissions et continuer à s'accumuler.



## Qui sont les acheteurs ?

Le Carbon Brief<sup>14</sup> indique que les principaux acheteurs de crédits carbone dans le monde sont les plus grands producteurs de combustibles fossiles, les constructeurs automobiles et les entreprises technologiques. Selon les données qu'ils ont pu recueillir, 34 entreprises seulement ont utilisé des crédits pour compenser 38 millions de tonnes de dioxyde de carbone (MtCO<sub>2</sub>) au cours de la période 2020-2022, ce qui équivaut aux émissions annuelles de l'Éthiopie et du Kenya combinées. Les principaux utilisateurs de crédits carbone sont Shell (9,9 millions d'unités), Volkswagen (9,6 millions) et Chevron (6 millions).

La plupart des crédits carbone africains produits sont disponibles sur le marché volontaire du carbone (VCM). Contrairement au marché du carbone de conformité dans le cadre du mécanisme de développement propre introduit dans le protocole de Kyoto (pour les pays de l'annexe I - pays qui ont l'obligation et l'engagement de limiter leurs émissions - c'est-à-dire les pays développés et industrialisés ou les plus grands émetteurs actuels et historiques), les pays en développement (pays non visés à l'annexe I) peuvent «volontairement» réduire leurs émissions sur la base d'un financement des pays de l'annexe I.

Les VCM sont connus pour être autorégulés car «il n'y a pas d'entité unique qui gère le marché, mais plutôt un écosystème d'organisations de normalisation et de certificateurs

14 <https://interactive.carbonbrief.org/carbon-offsets-2023/companies.html>

qui s'autorégulent». Les VCM sont donc des marchés qui permettent «... au secteur privé, aux gouvernements et aux particuliers de participer à la compensation et à l'échange de carbone, en aidant les entités à compenser leurs émissions tout en travaillant à la décarbonisation de leurs chaînes d'approvisionnement et au développement de nouvelles technologies efficaces sur le plan énergétique» (Spilker et Nugent, 2022 : 108). Différentes entités peuvent s'approvisionner auprès du VCM, notamment des entreprises, des villes, des universités, etc.

Les prix des crédits carbone varient d'une plateforme à l'autre. La plateforme Carbon Credits fournit des prix quotidiens pour les crédits carbone sur différents marchés. Dans le VCM, les prix peuvent également varier en fonction des projets qui les ont générés. Par exemple, les crédits générés par la foresterie et l'utilisation des terres étaient au prix de 11 dollars, les appareils ménagers communautaires au prix de 7 dollars et l'agriculture au prix de 6 dollars (tonne/2023)<sup>15</sup>. Mais sur le marché européen, les prix des crédits carbone ont atteint 80 à 100 dollars au cours de la même période, selon la Banque Mondiale.<sup>16</sup>

Les prix du MVC sont plus volatils (Spilker et Nugent, 2022) et les chocs externes (politiques, économiques et environnementaux) devraient avoir un impact important sur les prix. Cela signifie également un impact considérable sur les mécanismes de partage des bénéfices des projets carbone au niveau des ménages concernés. En revanche, les marchés de conformité pour les crédits carbone sont mieux établis, comme c'est le cas du marché du carbone considéré comme le plus développé, le marché européen du carbone (système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, ETS) :

*Contrairement aux marchés de conformité, où une entité centrale émet l'instrument de conformité par le biais d'une vente aux enchères ou d'un processus d'attribution, les marchés volontaires dépendent de projets carbone certifiés par des registres. Une fois certifiés, ces crédits compensatoires de carbone deviennent librement négociables, mais ils ont des caractéristiques uniques qui sont définies par le type de projet, sa géographie, l'année de référence, l'entité de certification et son processus de certification, ainsi que les avantages connexes associés. (Spilker et Nugent, 2022 : 111-112)*

Bien qu'il existe différentes plateformes (Carbon Brief, Berkeley Carbon Credit Project, Carbon Credits et autres) qui surveillent et tentent de structurer des bases de données sur les compensations carbone, les prix et les marchés, il est très difficile d'avoir accès à des bases de données exhaustives, complètes et comparables sur le sujet. En particulier pour VCM, il est difficile d'accéder à des informations telles que : qui étaient les acheteurs, de quels projets de compensation spécifiques, à quel prix, comment le prix a-t-il été calculé et par où l'argent est-il passé jusqu'à ce qu'il atteigne les ménages affectés (dans le cas où il les atteint effectivement). Carbon Brief a identifié des lacunes et des données manquantes, même en combinant des bases de données et des registres, et parce que les CVM travaillent avec différentes normes privées, il devient difficile de suivre les informations, ce qui pourrait permettre d'échapper à

15 <https://carboncredits.com/voluntary-carbon-credit-buyers-willing-to-pay-more-for-quality/>

16 <https://carbonpricingdashboard.worldbank.org/compliance/price>

l'examen public (Trencher et al, XX).

Pour en revenir à l'analyse de Carbon Brief, il est important de connaître la proportion de ces crédits qui éliminent réellement le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Leur base de données indique que seulement 8 % des compensations utilisées proviennent de projets qui éliminent le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère - principalement la plantation d'arbres (qui absorbent le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère)<sup>17</sup>. Les autres projets entrent dans la catégorie de la réduction ou de l'évitement (REDD+ - peut également être considéré comme mixte ; appareils ménagers ; mise en œuvre d'un parc éolien au lieu d'un projet de charbon ; etc.) Une part importante des compensations au niveau mondial provient de projets REDD+.



### **Extractivisme vert et expropriation des droits d'émission : les travailleurs ruraux subventionnent l'industrialisation mondiale <sup>18</sup>**

Bien qu'après des décennies, les CVM soient considérées comme «une histoire d'innovation, d'expérimentation, d'erreurs et de corrections» (Spilker et Nugent, 2022 : 108), elles sont fortement encouragées dans les pays africains également comme une solution de

<sup>17</sup> <https://interactive.carbonbrief.org/carbon-offsets-2023/companies.html>

<sup>18</sup> Cette section est basée sur un article récent publié sur le Berliner (Bruna, 2023) et Feminist Africa (Bruna, à paraître).

développement. Néanmoins, la production de crédits carbone implique une plus grande demande de terres à la fois pour mettre en œuvre la REDD+ et les investissements verts (plantations d'arbres et projets d'énergie renouvelable), mais nécessite également des changements dans les modes de vie et les stratégies de subsistance des ménages ruraux (Bruna, 2023).

La compréhension de la dynamique du travail est également pertinente pour comprendre comment différents projets visant l'atténuation, la séquestration du carbone et la réduction des émissions (en somme, la production de crédits carbone) constituent et augmentent le fardeau du travail des ménages ruraux touchés, car le processus d'expropriation des droits d'émission sape la reproduction sociale et fait peser un fardeau supplémentaire sur eux, en particulier sur les femmes rurales (Bruna, à paraître). Cela va dans le sens de l'approche de Shivji sur le concept de travailleurs, qui décrit différents segments de la population rurale qui subissent l'exploitation, notamment les travailleurs formels, les travailleurs informels, les paysans, les femmes, les pauvres ruraux, etc.

À travers ce prisme, il est possible de comprendre le processus par lequel les travailleurs ruraux et leur travail, à des niveaux différenciés selon le sexe et la classe, subventionnent en fait à la fois les objectifs environnementaux mondiaux et les agendas économiques cachés derrière les récits et les objectifs d'atténuation. Le fardeau de la solution à la crise climatique est finalement porté par les femmes rurales, car les ménages touchés dépendent de plus en plus du travail productif et reproductif non rémunéré des femmes pour répondre à la perte des ressources et des stratégies de subsistance.

En réduisant la consommation de base des ménages ruraux et en limitant leurs émissions, ils sont contraints d'adopter d'autres stratégies de subsistance, notamment la migration des hommes vers les centres urbains à la recherche d'un emploi. Les femmes qui restent sur place doivent se contenter d'une agriculture de subsistance, voire vendre leur force de travail aux exploitations voisines. Cela s'ajoute aux responsabilités traditionnelles des femmes en matière de soins et de reproduction sociale. De plus, à cause de REDD+, les femmes doivent parcourir de plus longues distances pour accéder à l'eau et aux ressources forestières. Comme si tout cela ne suffisait pas, elles sont obligées d'utiliser des techniques agricoles à plus forte intensité de main-d'œuvre, prescrites par les lignes directrices de l'«agriculture intelligente face au climat».

En résumé, l'expropriation des droits d'émission des ménages ruraux se traduit par une exploitation accrue du travail, en particulier du travail reproductif non rémunéré des femmes. En fin de compte, ce sont les femmes rurales qui portent le fardeau de la solution à la crise climatique, car les ménages touchés dépendent de plus en plus du travail productif et reproductif non rémunéré des femmes pour répondre en permanence à la perte de ressources et de moyens de subsistance.

# III. RÔLE DES ENTREPRISES DE COMBUSTIBLES FOSSILES ET LA DÉCARBONISATION : SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCEMENT DU CLIMAT

## Décarbonisation et solutions techniques

En raison du changement climatique et des obligations de neutralité carbone, les entreprises de combustibles fossiles adoptent un certain nombre de stratégies pour y répondre. D'un point de vue discursif, ces entreprises affirment s'engager à compenser l'empreinte carbone de leurs clients, c'est-à-dire à offrir «des produits de plus en plus décarbonés pour réduire l'empreinte carbone<sup>11</sup> de leurs clients»<sup>19</sup>. Le processus de décarbonisation implique à la fois la réduction des émissions et la compensation des émissions. Outre la modification de leur portefeuille (par exemple en s'appuyant davantage sur l'extraction du gaz naturel), la plupart des entreprises cherchent à réduire les émissions en apportant des corrections technologiques à leur processus d'extraction et de raffinage, mais aussi en produisant des biocarburants pour leur secteur des transports et en produisant de l'hydrogène en tant qu'alternative énergétique plus verte.

Par exemple, comme beaucoup d'autres, la principale stratégie d'ExxonMobil en matière de solutions à faible émission de carbone est le «captage et le stockage du carbone», un processus qui vise à capturer le carbone de toute installation industrielle avant qu'il ne s'échappe dans l'air et à l'injecter immédiatement sous terre où il est stocké et enfermé. Exxon souhaite en faire une opportunité rentable et construire des infrastructures de captage et de stockage du carbone pour d'autres entreprises, en tant que «clients industriels» potentiels, afin de réduire leurs émissions. Parmi ces clients potentiels figurent une grande entreprise d'engrais, un producteur de gaz industriel et un grand fabricant d'acier<sup>20</sup>. Cela montre comment une nouvelle frontière d'accumulation a été établie au nom de la « lutte contre le changement climatique».

19 <https://www.eni.com/en-IT/media/stories/carbon-footprint.html>

20 <https://corporate.exxonmobil.com/sustainability-and-reports/advancing-climate-solutions/low-carbon-solutions#Carbon-captureandstorage>



Photo by Jahanzeb Ahsan// [unsplash.com](https://unsplash.com)

monde), l'hydrogène «bleu» comme celui obtenu à partir du méthane mais avec la capture du CO<sub>2</sub> émis dans le processus, et l'hydrogène «vert» comme celui obtenu à partir de l'eau via l'électrolyse alimentée par des sources renouvelables<sup>21</sup>.

L'hydrogène peut être utilisé dans les processus de raffinage, mais son potentiel d'utilisation dans le secteur des transports (routiers et maritimes) est énorme. Par exemple, ENI utilise largement l'hydrogène pour ses processus de raffinage et affirme être le plus grand producteur et consommateur d'hydrogène en Italie. La production d'hydrogène est à l'ordre du jour de nombreuses sociétés d'extraction de gaz naturel, car il s'agit d'une «source d'énergie sans carbone qui peut générer les températures élevées nécessaires pour produire de l'acier, du ciment, des produits de raffinage et des produits chimiques sans émissions de dioxyde de carbone»<sup>22</sup>. En d'autres termes, il s'agit d'une autre grande opportunité commerciale pour ces multinationales. Néanmoins, les risques environnementaux et sociaux de ces solutions technologiques ne sont pas clairs.

Une analyse critique des stratégies de décarbonisation des entreprises de combustibles fossiles s'impose. Certains chercheurs ont exploré quelques-unes de ces questions, mais une analyse interdisciplinaire de l'économie politique et de l'écologie est certainement nécessaire. Une étude portant sur BP, Shell, Chevron et ExxonMobil (Trencher et al 2023) a examiné si leurs voies de décarbonisation représentaient un véritable abandon des combustibles fossiles et a conclu que les plans de décarbonisation des grandes entreprises de combustibles fossiles ne favorisaient pas la transformation des modèles d'entreprise et ne s'éloignaient pas des combustibles fossiles puisqu'ils dépendaient fortement de la compensation et de la décarbonisation des produits énergétiques. Les auteurs soulignent que les avantages climatiques des compensations des entreprises analysées sont discutables et qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter de l'impact de ces compensations sur l'environnement:

*Notre analyse des stratégies net-zéro a révélé qu'aucune des principales compagnies pétrolières n'a mis en place un plan de décarbonisation qui reflète une transformation fondamentale du modèle d'entreprise visant à abandonner les combustibles fossiles... aucune compagnie n'a de plan concret pour réduire son approvisionnement global en combustibles fossiles, qu'il s'agisse de la production ou de la vente de ces derniers. BP et Shell ont omis les ventes de produits tiers dans leurs plans de réduction de la production de pétrole, tandis que Chevron et ExxonMobil visent à augmenter la production de combustibles fossiles... chaque grande entreprise utilise ou prévoit d'utiliser des off-sets comme instrument de base pour atteindre les objectifs net-zéro et pour réduire l'impact sur le climat des produits conventionnels à base de combustibles fossiles. (Trencher et al, 2023 : 83).*

Le débat sur l'émergence de l'hydrogène en tant qu'alternative énergétique plus verte va dans le même sens que les résultats de cette étude. Vezzoni (2024) s'interroge sur le degré de propreté environnementale de l'hydrogène et sur son potentiel de transformation alors que la majeure partie de la production dépend des combustibles fossiles. En outre, l'auteur indique

21 <https://www.eni.com/en-IT/actions/energy-sources/hydrogen.html>

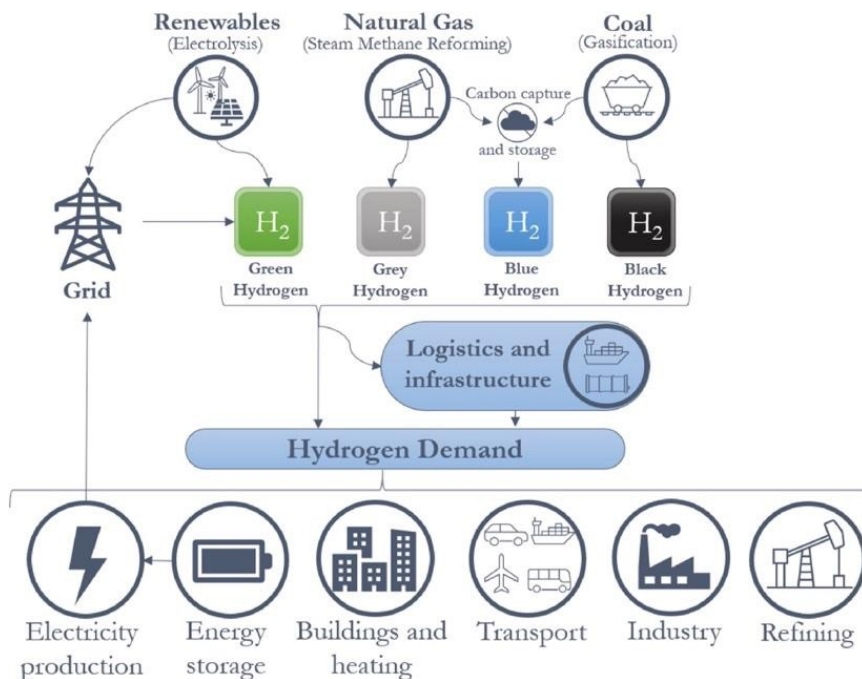
22 <https://corporate.exxonmobil.com/sustainability-and-reports/advancing-climate-solutions/low-carbon-solutions#Carbon-captureandstorage>

que:

*Actuellement, l'économie de l'hydrogène est responsable de l'émission d'autant de gaz à effet de serre que l'aviation mondiale, soit plus de la moitié des émissions totales de l'Afrique. L'économie de l'hydrogène, de la production à la consommation, est principalement contrôlée par l'industrie pétrolière et gazière. Du côté de l'offre, d'autres GPN impliquées dans des applications en aval, telles que l'industrie chimique et les groupes automobiles, émergent en tant qu'acteurs clés... L'industrie pétrolière et gazière (ainsi que quelques autres secteurs tels que l'exploitation minière, les produits chimiques industriels et l'automobile) exerce une influence significative sur le développement de l'hydrogène - depuis l'élaboration des politiques, la propriété des installations de production et le contrôle des brevets. (Vezzoni, 2024 : 1)*

Dillman et Heinonen (2022) soulignent qu'il est nécessaire de comprendre les impacts sociaux de l'économie de l'hydrogène, car des injustices sociales pourraient se produire tout au long de la chaîne de valeur. Ils identifient des injustices potentielles telles que l'accaparement des bénéfices par les élites, le manque de clarté dans le partage des revenus, le colonialisme vert, les bénéfices perçus uniquement par les riches, entre autres, dans l'ensemble de l'économie de l'hydrogène:

## Économie de l'hydrogène



Source: Dillman et Heinonen (2022).

Il est important de souligner le rôle des ressources du Sud, en particulier des ressources africaines, dans la production d'hydrogène. Les entreprises de combustibles fossiles opérant sur le continent sont les mêmes acteurs qui produisent, consomment et vendent de l'hydrogène sur la base d'infrastructures et de canaux extractivistes déjà existants.

## Réduire et compenser par la compensation : Le cas d'ENI et des projets de compensation

Pour compenser les émissions, les entreprises de combustibles fossiles s'appuient sur le financement de projets de compensation du carbone tels que REDD+ pour la conservation (réduction des émissions par la conservation des forêts) ou le financement de solutions technologiques (réduction des émissions par l'adoption de technologies propres telles que les fourneaux améliorés). Parmi les stratégies de décarbonisation susmentionnées, les entreprises de combustibles fossiles soutiennent également «les politiques, les stratégies nationales et les initiatives qui visent à accroître l'utilisation de solutions climatiques naturelles de haute qualité et nous nous concentrons sur les initiatives qui contribuent à garantir que les solutions climatiques naturelles sont utilisées de manière responsable», comme le mentionne l'Oil and Gas Climate Initiative (OGCI).<sup>23</sup>.

Par le biais des solutions climatiques naturelles, l'OGCI prétend contribuer à améliorer la capacité des océans, des forêts, des prairies, des tourbières, des mangroves et des sols à agir en tant que puits naturels de dioxyde de carbone. Soutenant différents projets de production de crédits carbone dans les pays du Sud, les membres de l'OGCI comprennent BP, Chevron, CNPC, ENI, ExxonMobil, Petrobras, Shell, Total Energies et d'autres (OGCI, 2023).

ENI ne se contente pas d'extraire des combustibles fossiles en Afrique, mais prétend sauver les forêts africaines pour compenser ses émissions. Grâce à un accord conclu avec une organisation de mise en œuvre de REDD+, les BioCarbon Partners, ENI est désormais un membre actif de la gouvernance du projet de conservation forestière REDD+ Luangwa Community Forests Project (LCFP) en Zambie. Bien que le rôle d'ENI ne soit pas encore tout à fait clair, ENI affirme financer le projet par l'achat de crédits carbone générés dans la région jusqu'en 2038 (environ 1 million d'hectares)<sup>24</sup>. Impliquant 17 communautés et plus de 200 000 «bénéficiaires», le LCFP est connu comme le plus grand projet REDD+ en Afrique. Il est entendu qu'en achetant les futurs crédits générés, ENI financera les activités REDD+ afin de garantir la production de crédits carbone. Il existe également des considérations éthiques lorsqu'un acheteur de crédits carbone est impliqué dans la gouvernance du projet de compensation en raison d'un conflit d'intérêts potentiel.

Mulungo (2021) a analysé l'implication et les intérêts de l'entreprise italienne et a conclu que

<sup>23</sup> Selon son site web, l'Oil and Gas Climate Initiative est une organisation dirigée par des PDG qui rassemble 12 des plus grandes compagnies pétrolières et gazières du monde entier pour mener la réponse de l'industrie au changement climatique. (<https://www.ogci.com/about/governance>)

<sup>24</sup> <https://www.eni.com/en-IT/sustainability/environment/decarbonisation/carbon-offset-solutions.html>

pour atteindre ses objectifs de compensation, ENI aurait besoin de plus de 12,5 millions d'hectares de forêt, autrement dit, ENI aurait besoin de plus de 13 projets similaires au LCFP. L'auteur démontre également qu'en dépit de la dimension (en termes de terres) des ressources naturelles nécessaires et des impacts sociaux, il s'agirait d'une alternative très bon marché pour l'entreprise puisqu'elle ne représenterait qu'un investissement de 0,8 % de son bénéfice brut (Mulungo, 2021).

Cela indique que les entreprises de combustibles fossiles continuent de déposséder et d'exproprier pour poursuivre l'expansion de leurs activités polluantes sur le continent. Beaucoup perçoivent l'investissement d'ENI dans les crédits carbone comme une stratégie visant à compenser l'expansion de ses activités d'extraction de gaz naturel au Mozambique. Mais REDD+ n'est pas le seul moyen par lequel ENI prévoit de compenser ses émissions. Selon son site web, ENI met en œuvre des projets visant à promouvoir l'adoption de fourneaux améliorés, une autre solution bon marché basée sur l'expropriation des droits d'émission. ENI distribue déjà des fourneaux (généralement sous la forme de vente de fourneaux aux ménages, ce qui peut entraîner un endettement) en Côte d'Ivoire, en République du Congo, au Kenya, au Rwanda et en Angola, et deux nouveaux projets ont été lancés au Mozambique. Au Mozambique, ENI prévoit de distribuer environ 450 000 foyers améliorés dans la ville et la province de Maputo, ainsi que dans les provinces de Sofala et de Manica. En Côte d'Ivoire, ENI vise à distribuer au total plus de 300 000 ICS sur une période de 6 ans, touchant plus d'un million de personnes et générant plus de 2 millions d'unités de carbone sur 10 ans. Ces projets affecteront certainement les moyens de subsistance de millions de ménages en Afrique, en particulier les femmes. Des études indiquent déjà des implications négatives directement liées à la dynamique du travail.



Photo Credit: carboncredits.com/

## **IV. RECOMMANDATIONS:**

### **1. Déconstruction des stratégies de légitimation verte et démystification des réformismes distrayants**

REDD+ et les marchés du carbone sont intrinsèquement porteurs d'inefficacités et d'injustices en défaveur des pays africains. Ils facilitent l'accaparement et l'extractivisme verts et, en raison de leurs stratégies de légitimation («la lutte contre le changement climatique», «la protection et la sauvegarde de la planète pour les générations futures», «le renforcement de la résilience», entre autres), il peut s'avérer difficile de s'y opposer. En outre, les marchés du carbone se distinguent également des autres marchés de produits tangibles. Ils entraînent également l'aliénation et l'inégalité, mais ils sont particuliers dans le sens de l'invisibilité de leur opérationnalisation. En d'autres termes, sa matérialité n'est pas aussi explicite que celle des produits de base qui nécessitent de grandes infrastructures et des machines pour leur production et leur transport et, pour la plupart des projets, il n'y a pas beaucoup de changements dans le paysage comme c'est le cas dans l'industrie extractive. S'il est difficile de mettre le doigt sur la matérialité de cette ruée, il devient tout aussi difficile d'y résister.

Cependant, une première étape consisterait à évaluer et à saisir clairement les multiples niveaux d'injustices que les solutions climatiques et les marchés du carbone entraînent. Les recherches et les mouvements sociaux peuvent les rendre visibles et les intégrer dans les débats sur la justice climatique. Avec la mise en œuvre des projets de compensation carbone, une manifestation à plusieurs niveaux de l'injustice climatique est perçue :

- Les non-pollueurs subissent les conséquences biophysiques du changement climatique en raison des vulnérabilités socio-économiques créées historiquement (par les pollueurs), qui déterminent actuellement le niveau de vulnérabilité environnementale.
- Les implications négatives des solutions à la crise - l'ensemble des politiques d'atténuation et d'adaptation descendantes et les investissements verts. Les implications socio-économiques et environnementales de ces solutions ont été évoquées dans les sections précédentes.
- Les non-pollueurs assument la responsabilité de la réduction des émissions : les politiques d'atténuation et les marchés du carbone permettent de réduire les émissions dans des

régions qui ne sont pas historiquement responsables de la crise. Les non-pollueurs sont contraints de modifier leur mode de vie pour permettre l'industrialisation et le mode de vie des pollueurs historiques. Cela permet également de trouver des moyens moins coûteux de réduire les émissions pour ceux qui doivent s'y conformer.

Ces injustices climatiques, ainsi que d'autres, pourraient être davantage explorées et exposées afin de lutter contre l'extractivisme vert et l'accaparement vert disfarçados de solutions de la crise. Ces solutions reposent sur les mêmes relations d'échange économiques, sociales et écologiques asymétriques et fondées sur l'exploitation qui ont créé et reproduit la crise actuelle et la vulnérabilité socio-économique historique des pays en développement. La voie à suivre en termes de résistance n'est pas vraiment d'éviter de transformer les relations de production qui ont généré le changement climatique en premier lieu (réparation, redistribution et décolonisation).

Néanmoins, les stratégies de lutte contre l'extractivisme vert et l'accaparement vert devraient impliquer la déconstruction des stratégies et des discours de légitimation « verts » et le démenti des réformismes distrayants qu'ils soutiennent. Il existe des lacunes et des inefficacités intrinsèques qui montrent que ces solutions ne résolvent pas ce qu'elles prétendent résoudre et ne réalisent pas ce qu'elles prétendent réaliser. Et c'est la clé pour résister à l'extractivisme vert. Certaines de ces solutions ont été identifiées et énumérées, déconstruites et démystifiées ci-dessous, mais nous encourageons les efforts visant à fournir davantage d'analyses fondées sur des preuves dans d'autres domaines contestés.

### **“Les ménages ruraux africains sont responsables de la dégradation de l'environnement”**

Les institutions traditionnelles justifient la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation en raison de la dégradation de l'environnement causée par les pauvres des zones rurales africaines. Que ce soit parce que leurs méthodes agricoles traditionnelles entraînent des niveaux élevés de déforestation, que leurs fourneaux produisent beaucoup d'émissions ou même que leurs relations avec la nature et les zones de conservation dégradent les forêts existantes, ces hypothèses posent deux grands problèmes. Ces hypothèses posent deux problèmes majeurs : le premier est que les opérations industrielles illégales ou légales, y compris l'exploitation forestière, les retombées de l'accaparement des terres par l'agriculture et l'industrie extractive, et d'autres encore, ne sont pas autant mises en évidence et sont souvent ignorées dans ce type d'analyse. Une analyse comparative historique et impartiale des émissions, fondée sur des données probantes, est nécessaire pour que chaque acteur soit tenu responsable de son empreinte sur l'environnement.

Deuxièmement, et malgré le fait que ces communautés ont été les gardiennes des mêmes territoires, forêts et biodiversité que les institutions traditionnelles sont actuellement désireuses de protéger, lorsque l'on comptabilise les émissions totales de ces régions, elles sont encore

significativement inférieures au niveau des véritables émetteurs géographiques. Par exemple, les pays africains sont ceux qui émettent le moins au niveau mondial (actuellement et historiquement). La plupart des pays africains contribuent à hauteur de 0,01 % à 0,02 % des émissions mondiales par an (à l'exception des pays exportateurs de pétrole, de l'Afrique du Sud et du Maroc), alors que les principaux émetteurs sont la Chine (30 %), les États-Unis (14 %) <sup>25</sup> et d'autres pays.

Cela indique l'orientation erronée de l'action climatique qui se concentre sur le traitement de l'empreinte environnementale insignifiante des non-pollueurs, plutôt que sur les causes réelles de la crise. On pourrait considérer que cela revient à accorder systématiquement le privilège de l'épuisement de l'environnement à des groupes et acteurs spécifiques et à compromettre le bien-être et le développement d'autres acteurs et régions en les expropriant de leur droit d'émettre (Bruna, 2023). Différentes études portant sur la région attirent l'attention sur le fait que les principales causes de la déforestation sont en fait des activités à grande échelle et axées sur le marché visant à réaliser des bénéfices (Samndong et Vatn, 2018 ; Moonen et al, 2016) plutôt qu'une utilisation des ressources à petite échelle axée sur la subsistance.

Cependant, les stratégies et les impositions émanant d'institutions dominantes telles que la Banque mondiale promeuvent l'idée que davantage d'investissements et d'efforts de la part des pays en développement devraient viser à réduire les émissions. Le rapport de la BM (2023) mentionne clairement que les pays en développement devraient investir «une moyenne de 1,4 % du PIB par an pourrait réduire les émissions dans les pays en développement de 70 % d'ici 2050 et renforcer la résilience». Toutefois, la question demeure : qu'est-ce qui serait le plus efficace et efficient sur le plan environnemental, et le plus juste sur le plan moral/social, des pays comme le Congo ou le Mozambique réduisant 70 % de leurs émissions, ou les États-Unis réduisant 0,1 % de leurs émissions ? En faisant le calcul, cela signifierait le même niveau de réduction. Cependant, il est moins coûteux (en termes capitalistes) et socialement plus facile (en termes coloniaux) de réduire de 70 % en Afrique. Il est plus acceptable et moins coûteux pour un paysan africain d'arrêter de chasser pour sa subsistance que pour un citoyen du Nord de consommer moins et/ou de réduire le nombre de vols internationaux. Il ne s'agit donc pas de l'empreinte environnementale des populations rurales pauvres d'Afrique, mais bien de la recherche d'alternatives bon marché basées sur l'expropriation des ressources, les droits d'émission et l'exploitation de la main d'œuvre.

Il s'agit également d'une stratégie visant à détourner la responsabilité de ceux qui sont réellement responsables de la crise, au niveau régional mais aussi économique. Le rapport Carbon Majors (2024) <sup>26</sup> retrace les émissions historiques cumulées de 1854 à 2022 pour 122 producteurs industriels et indique que plus de 70 % de ces émissions mondiales de CO<sub>2</sub> historiques peuvent être attribuées à seulement 78 entreprises et États producteurs. 31 %

<sup>25</sup> <https://www.worldometers.info/co2-emissions/co2-emissions-by-country/>

<sup>26</sup> "Carbon Majors is a database of historic production data from 122 of the world's largest oil, gas, coal, and cement producers. This data is used to quantify the direct production-linked operational emissions and emissions from the combustion of marketed products that can be attributed to these entities" (Carbon Major, 2024: 3).

sont attribuées à des entreprises appartenant à des investisseurs, dont Chevron, ExxonMobil et BP, qui sont les trois plus gros contributeurs. 33 % sont attribués à des entreprises publiques, dont Saudi Aramco, Gazprom et la National Iranian Oil Company, qui sont les plus gros contributeurs. Enfin, 36 % sont attribués aux États-nations, la production de charbon de la Chine et l'ex-Union soviétique étant les principaux contributeurs.

Des efforts supplémentaires pour retracer les causes réelles et les contributions globales et historiques font partie de la solution, mais les actions de transformation vont au-delà de la responsabilisation, surtout si les acteurs responsables sont capables d'adopter des solutions et des stratégies qui reposent sur les mêmes relations d'échange asymétriques et d'exploitation qui ne transforment pas le statu quo et le système. En réalité, les mêmes acteurs responsables de la crise sont toujours en mesure de s'attaquer au potentiel africain en matière de biodiversité pour obtenir des moyens moins coûteux de réduire les émissions sur la base des mêmes relations d'exploitation qui ont créé la crise en premier lieu. L'ensemble des solutions net-zéro profite inégalement à différents acteurs et à leurs intérêts et continue d'accorder systématiquement des privilèges d'épuisement aux pollueurs historiques.

## **“Les politiques d’atténuation sont efficaces et efficaces sur le plan environnemental”**

La principale justification et stratégie de légitimation des politiques d'atténuation (comme dans le cas de REDD+) est d'atteindre des objectifs environnementaux. Bien que les objectifs sociaux soient également utilisés dans les discours pour faire croire qu'ils constituent une solution au piège de la pauvreté en Afrique, cette affirmation s'est avérée scientifiquement erronée et/ou présentant de nombreuses lacunes, même lorsque les meilleurs résultats ont été obtenus. Néanmoins, il a été scientifiquement prouvé que cette affirmation était erronée et/ou qu'elle comportait de nombreuses lacunes, même lorsque les meilleures pratiques sont mises en place (Badgley et al, 2021 Gill-Wiehl et al (2024) Haya et al, 2023 Haya (2010) Haya et al, 2023 ; Wara, 2007 ; et autres).

Par exemple, Gill-Wiehl et al (2024) ont identifié des crédits de mauvaise qualité dans les stratégies d'atténuation, Badgley et al (2021) ont identifié un sur-crédit systématique dans les programmes de compensation carbone (ce qui signifie que les compensations ne reflètent pas effectivement les avantages climatiques réels) en raison de calculs et de méthodologies défectueux de mesure des compensations ; les auteurs ont également identifié des problèmes au-delà des lacunes méthodologiques, tels que les projets non additionnels, les fuites d'émissions, ou la permanence du carbone forestier ; estimant un excès de crédits d'une valeur estimée à 410 millions de dollars.

Haya et al (2023 : 3) ont également identifié des failles dans les programmes REDD+ en déclarant que «de nombreux crédits REDD+ sont créés à partir de niveaux de référence irréalisables, d'estimations irréalisables des fuites et du risque de durabilité, et d'estimations

élevées des stocks de carbone dans les forêts». Les auteurs concluent que les marchés du carbone ne sont pas efficaces pour réduire la déforestation car ils génèrent des crédits de mauvaise qualité tout en ayant des implications négatives pour les populations vulnérables. Ils soulignent également la tendance à exagérer les succès des projets de compensation carbone afin que certains acteurs puissent en tirer un bénéfice financier.

Des inefficacités environnementales ont également été identifiées dans le cas des politiques d'atténuation liées à la promotion des foyers améliorés. Gill-Wiehl et al (2024) ont réalisé une évaluation quantitative complète de la qualité des compensations liées aux fourneaux et ont constaté des désalignements méthodologiques et des problèmes d'adoption qui ont un impact direct sur le montant des réductions comptabilisées, notamment le pourcentage de fourneaux réellement utilisés, le pourcentage de repas préparés à l'aide du fourneau ou à l'aide de fourneaux améliorés et traditionnels, la quantité de combustible utilisée après et avant l'adoption d'un fourneau amélioré, les émissions et le rebond (augmentation de la consommation globale d'énergie pour la cuisson d'un ménage avec l'accès à un fourneau amélioré).

D'autre part, les soi-disant investissements verts qui sont encouragés par ces stratégies d'atténuation causent en réalité plus de dommages à l'environnement. Les plantations d'arbres en sont un bon exemple. Des études remettent en question leur efficacité en termes de réduction des émissions, mais ce qui est encore plus inquiétant, c'est la dégradation de l'environnement qui en résulte : changements dans la diversité végétale et la pression sur les écosystèmes ; impacts sur la disponibilité de l'eau ou réduction de l'humidité du sol (en surface et en sous-sol en raison de la demande accrue en eau des eucalyptus et des pins) ; perte d'habitats et de diversité de la faune ; réduction de la productivité et de la qualité du sol ; contamination des cours d'eau, entre autres.

“Les marchés du carbone réduisent-ils les émissions au niveau mondial?”

Sur la base du dernier point concernant l'inefficacité environnementale des politiques d'atténuation, nous devrions remettre en question le rôle des marchés du carbone dans la réduction effective des émissions à l'échelle mondiale, comme l'affirment les promoteurs et les exécutants. De nombreux auteurs indiquent implicitement et explicitement (Paterson, M, 2012 ; Haya et al, 2020 ; Gill-Wiehl et al, 2024 ; Pearse et Böhm, 2015 ; et d'autres) que même les meilleures pratiques entraînent une incertitude quant aux véritables réductions d'émissions et aux avantages pour le climat. Haya (2010), qui a étudié en profondeur l'efficacité des marchés du carbone, met en doute leur capacité à réduire efficacement les émissions et considère qu'il s'agit d'un moyen efficace d'éviter de réduire les émissions au lieu de les réduire réellement.

En outre, les problèmes liés à la mesure précise de la réduction des émissions et à la qualité des crédits mesurés contribuent au risque que, en fin de compte, les émissions augmentent et ne diminuent pas ou ne soient pas compensées efficacement comme ces projets prétendent le

faire. En d'autres termes, au lieu de réduire les émissions, les marchés du carbone pourraient les augmenter.

En outre, outre le risque d'augmentation des émissions, les marchés du carbone favorisent également l'augmentation des émissions car ils fonctionnent actuellement comme des substituts d'une action climatique efficace et transformatrice, en d'autres termes, ils contribuent à éviter un véritable changement de système et une action climatique transformatrice. Parallèlement, ils servent à subventionner les combustibles fossiles (Pearse et Böhm, 2015). Parmi les principaux acheteurs de crédits carbone figurent les entreprises de combustibles fossiles et le rapport Carbon Majors (2024) constate que la plupart des entreprises de combustibles fossiles ont étendu leurs activités depuis l'accord de Paris, indiquant que « 58 des 100 entreprises étaient liées à des émissions plus élevées au cours des sept années suivant l'accord de Paris qu'au cours de la même période avant ». Le rapport souligne également l'augmentation de la consommation de charbon de 8 % entre 2015 et 2022, où elle a atteint un pic de 8,3 milliards de tonnes.

Et parce que les marchés du carbone sont considérés comme des subventions aux combustibles fossiles et comme une forme injuste d'atténuation, car ils permettent aux pays développés et industrialisés de donner l'impression de réduire les émissions, alors qu'en réalité, les émissions sont réduites dans les pays en développement, en d'autres termes, les non-pollueurs prennent le rôle de réduire effectivement les émissions (Pearse et Böhm, 2015). Dans ce contexte, Mathews (2008) affirme que les marchés du carbone fournissent des excuses pour l'inaction et constituent un obstacle à l'adoption de changements industriels efficaces. Une fois de plus, les politiques d'atténuation, en particulier les marchés du carbone, sont non seulement inefficaces sur le plan environnemental, mais également nuisibles à l'environnement.)

Globalement, si ces politiques n'atteignent pas les objectifs qu'elles prétendent viser, comment se fait-il qu'elles soient encore largement mises en œuvre et promues par différents acteurs ? Cela montre à quel point les intérêts économiques l'emportent sur les objectifs environnementaux et sociaux. En outre, la valeur économique des marchés du carbone va au-delà des nouvelles opportunités de profit, car ils constituent une stratégie bon marché pour faire face à la réduction imposée des émissions. En outre, non seulement ils ne sont pas efficaces, mais ils risquent de nuire à l'environnement.

**“Les marchés du carbone constituent une opportunité pour la croissance africaine et le développement socio-économique des communautés concernées.”**

Les marchés du carbone sont présentés, en particulier par l'ACMI, comme une fenêtre d'opportunité pour les pays africains, et le continent devrait se précipiter sur ce marché afin d'obtenir autant d'avantages économiques et de développement que possible avant

2050. Néanmoins, la première section de ce rapport a démontré comment les politiques d'atténuation et le marché du carbone ont eu des conséquences négatives sur les moyens de subsistance et le bien-être des populations concernées. Les marchés du carbone constituent une autre ruée vers les ressources basée sur le marché et hautement financiarisée, cachée derrière les politiques d'atténuation et les politiques vertes qui conduisent à l'expropriation des ressources et des terres, à des implications environnementales négatives (par exemple dans le cas des plantations d'arbres), à des impacts négatifs sur la subsistance et le développement des populations rurales (Bruna, 2022 ; Bruna, Monjane e Samuel, 2022 ; Jindal et al, 2012 ; Tramel, 2016 ; Tienhaara, 2012, parmi d'autres).

Le discours sur la «fenêtre d'opportunité» n'est rien que nous n'ayons déjà entendu. De nombreuses autres ressources naturelles (charbon, pétrole, etc.) figuraient sur la liste il y a plusieurs décennies et le développement promis se fait toujours attendre. Les crédits carbone sont également une marchandise qui dépend fortement des prix internationaux et de la volatilité des marchés, basée sur des schémas qui favorisent une plus grande dépendance économique extérieure et qui entraînent des coûts sociaux élevés pour les pays d'accueil. Ce sont des acteurs puissants qui bénéficient de nouveaux cycles d'investissement, de profits et de croissance (Paterson, 2012). Fondés sur les mêmes relations d'échange et d'exploitation, les marchés du carbone répondent principalement aux intérêts extérieurs, à l'industrialisation extérieure et à l'accumulation de capital des mêmes acteurs qui sont historiquement responsables de la crise climatique, avec des implications prédatrices pour les non-pollueurs et leur trajectoire de développement.

Les politiques d'atténuation légitiment une autre ruée vers les ressources, où la biodiversité et la main-d'œuvre des pays en développement subventionnent la production extérieure, l'industrialisation et les modes de vie qui nuisent à l'environnement. Les politiques vertes et les marchés du carbone intensifient le modèle extractiviste existant du développement (rural) par le biais de l'extractivisme vert, ce qui implique une expropriation et une exploitation de la main-d'œuvre supplémentaires de la part des non-pollueurs.

En outre, il est important de comprendre que les projets qui visent à réduire les émissions pour produire des crédits de carbone qui sont ensuite achetés et utilisés par des acteurs externes peuvent fonctionner sans être pris en compte dans les efforts environnementaux des pays d'accueil. Cela signifie qu'ils ne peuvent pas être utilisés par la suite en faveur de leur propre industrialisation, ce qui pourrait limiter leur propre voie de développement. Par exemple, ENI est en mesure de livrer une cargaison de GNL neutre en carbone à Taïwan grâce à des crédits provenant de projets REDD+ en Zambie, ce qui signifie que ces crédits ne peuvent pas être utilisés par le développement zambien basé sur les émissions. Ainsi, pour de nombreuses raisons, les marchés du carbone compromettent le développement des pays africains.

## **2. Des actions internes aux actions visant à changer le système : des réformes ponctuelles pour réorienter l'énergie politique vers une action climatique transformatrice non extractiviste<sup>27</sup>**

Comme l'a déclaré Vezzoni (2024), «la source d'énergie la plus propre et la plus juste est l'économie d'énergie». Plutôt que de compenser, il est urgent de réduire efficacement les émissions. Dans le cadre de l'impératif mondial de réduction des émissions, il est urgent d'exiger des plus grands pollueurs qu'ils trouvent d'autres moyens de réduire leurs propres émissions. Ces stratégies alternatives devraient se concentrer sur la modification des modes de consommation et de production à tous les niveaux, plutôt que sur la compensation des émissions ou la décarbonisation de l'économie à l'aide de solutions technologiques, qui nécessitent ensuite une extraction supplémentaire pour maintenir les mêmes modèles de consommation et les mêmes modes de vie dans le Nord mondial et les régions industrialisées du Sud mondial.

Cela signifie qu'il faut réorienter l'énergie politique vers la résistance et la recherche d'alternatives aux voies d'atténuation descendantes et aux fausses solutions telles que celles approuvées par l'ACMI ou la BM. Mais surtout, l'Afrique devrait rechercher des alternatives qui mènent à des solutions non extractivistes qui tiennent compte des priorités et des vulnérabilités socio-économiques de ses sociétés. En bref, le continent devrait s'éloigner de l'instrumentalisation de ses ressources et de sa force de travail au profit d'objectifs climatiques et économiques mondiaux externes.

Les politiques qui visent à résoudre la vulnérabilité environnementale ne comprennent généralement pas que les causes profondes du problème résident dans deux facteurs principaux. Premièrement, les politiques et programmes de développement adoptés pour atténuer le changement climatique continuent d'être basés sur l'extraction des ressources naturelles. Deuxièmement, le problème de l'exploitation de la main-d'œuvre africaine, en particulier du travail productif et reproductif non rémunéré des femmes.

---

27 Bruna (forthcoming)

Historiquement, c'est ce qui a déterminé la vulnérabilité socio-économique, qui à son tour crée la vulnérabilité environnementale. Sans une réévaluation approfondie et globale de ces questions, il serait impossible de s'éloigner du modèle colonial et extractiviste qui a entraîné l'appauvrissement de l'Afrique en premier lieu. C'est pourquoi les mouvements sociaux environnementaux devraient s'engager davantage avec les mouvements de résistance agraire et foncière en vue d'un programme commun. La justice climatique exige de s'éloigner de la fragmentation des mouvements et du monde universitaire pour faire converger l'activisme des chercheurs féministes, agrariens et environnementaux.

Mais avant que des changements systémiques et structurels ne soient réalisés, les marchés du carbone continuent de se développer. Il est également urgent d'élaborer une nouvelle stratégie au sein du système. La recherche de meilleures conditions d'incorporation dans le système existant, tout en poursuivant parallèlement une action climatique transformatrice non extractiviste, pourrait contribuer à minimiser les implications négatives existantes sur le terrain. Il s'agit notamment de négocier de meilleurs prix pour les crédits carbone africains et de meilleurs mécanismes d'indemnisation des ménages expropriés qui tiennent compte des pertes écologiques.

En outre, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour réglementer les marchés du carbone en Afrique, en particulier dans le cas des initiatives sous-régionales de compensation forestière telles que le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, qui sont des initiatives multinationales de type REDD extrêmement dangereuses pour le continent<sup>28</sup>.

Des réglementations, des lois et des politiques nouvelles ou existantes sont financées et façonnées pour permettre l'extraction de droits d'émission et d'autres solutions fondées sur le marché pour lutter contre le changement climatique. Les lacunes en matière de connaissances, de réglementation et de législation (concernant les droits de propriété, les mécanismes de compensation, la tarification, etc.

---

28 <https://pfbccbf.org/home.html>

# REFERENCES

AfDB and CIF (2016). REDD+ in Africa: Context, challenges and next steps of REDD+ mechanisms in the continent. AfDB KNOWLEDGE SERIES. OCTOBER 2016

ACMI (2022). Carbon Markets Initiative (ACMI): Roadmap Report. Harnessing carbon markets for Africa. 2022.

Borras Jr, S. M., Franco, J. C., Gómez, S., Kay, C., & Spoor, M. (2012). Land grabbing in Latin America and the Caribbean. *The Journal of Peasant Studies*, 39(3-4), 845-872.

Borras, S. M., Fig, D., & Suárez, S. M. (2011a). The politics of agrofuels and mega-land and water deals: Insights from the ProCana case, Mozambique. *Review of African Political Economy*, 38(128), 215–234. <https://doi.org/10.1080/03056244.2011.582758>

Bruna, N. (2023). *The rise of green extractivism: Extractivism, Rural Livelihoods and Accumulation in a Climate-Smart World*. Routledge, London.

Bruna, N. (2022). A climate-smart world and the rise of Green Extractivism. *The Journal of Peasant Studies*, 49(4), 839-864.

Bruna, N., Monjane, B e Samuel, E. (2021). Para Além do Gás e Carvão: Créditos de Carbono na Corrida Extractivista aos Recursos Naturais Em Moçambique. *Destaque Rural No 135*. Observatório do Meio Rural. Maputo, Moçambique.

CDP (2024). *The Carbon Majors Database: CDP Carbon Majors Report 2024*.

Fairhead, J., Leach, M., & Scoones, I. (2012). Green Grabbing: A new ap- propriation of nature? *Journal of Peasant Studies*, 39(2), 237–261. <https://doi.org/10.1080/03066150.2012.671770>

Gill-Wiehl, A., Kammen, D. M., & Haya, B. K. (2024). Pervasive over-crediting from cookstove offset methodologies. *Nature Sustainability*, 1-12.

Gill-Wiehl, A., Ray, I., & Kammen, D. (2021). Is clean cooking affordable? A review. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 151, 111537.

Haya, B. K., Evans, S., Brown, L., Bukoski, J., Butsic, V., Cabiyo, B., ... & Sanchez, D. L. (2023). Comprehensive review of carbon quantification by improved forest management offset protocols. *Frontiers in Forests and Global Change*, 6, 958879.

Déconstruire Et Démentir Les Fausses Solutions:

Leach, M., & Scoones, I. (Eds.). (2015). *Carbon conflicts and forest landscapes in Africa*. Routledge.

MEF (2023). *Mercados de Carbono: Contextualização. Apresentação PPT no âmbito do lançamento do Plano de Ativação do Mercado de Carbono em Moçambique*.

Pearse, R., & Böhm, S. (2015). Ten reasons why carbon markets will not bring about radical emissions reduction. *Carbon Management*, 5(4), 325-337.

Shivji, I. G. (2017). The Concept of 'Working People.' *Agrarian South: Journal of Political Economy*, 6(1), 1–13. <https://doi.org/10.1177/2277976017721318>

van Kooten, G. C. (2009). Biological carbon sequestration and carbon trading revisited. *Climatic Change*, 95, 449-463.

World Bank (2023). *Climate change and Development Report: Mozambique*. Washington, 2023.

# ANNEXE 1 - Contributeurs mondiaux aux fonds climatiques REDD+

Contributeur	Fonds	Promis	Déposés
Australie	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	18	18
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	24	24
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	35	35
Canada	Fonds Forestier du Bassin du Congo	21	21
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	5	5
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	41	41
Danemark	Fonds Amazon	22	0
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier	6	6
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	13	13
	Programme ONU-REDD	10	10
Commission Européenne	Fonds Amazon	22	0
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	7	7
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	5	5
Finlande	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	23	23
France	Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI)	20	20
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	5	5
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	10	10

Déconstruire Et Démentir Les Fausses Solutions:

Allemagne	Fonds Amazon	106	89
	Initiative du Fonds BioCarbone pour des Paysages Forestiers Durables (BioCarbon Fund ISFL)	41	41
	Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI)	277	266
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	321	321
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation	106	106
Italie	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	5	5
Japon	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	14	14
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	51	51
	Programme ONU-REDD	3	3
Luxembourg	Programme ONU-REDD	3	3
Pays Bas	Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI)	34	34
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	20	20
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	2	2
Norvège	Fonds Amazon	1.262	1.212
	Initiative du Fonds BioCarbone pour des Paysages Forestiers Durables (BioCarbon Fund ISFL)	115	115
	Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI)	445	336
	Fonds Forestier du Bassin du Congo (CBFF)	83	83
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	297	297
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	114	114
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	142	142
	Programme ONU-REDD	335	314
Petrobras - Bresil	Fonds Amazon	8	8
Espagne	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	7	7
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	13	13
	Programme ONU-REDD	5	5

Déconstruire Et Démentir Les Fausses Solutions:

Suède	Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI)	4	4
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	15	15
Suisse	Fonds Amazon	6	0
	Initiative du Fonds BioCarbone pour des Paysages Forestiers Durables (BioCarbon Fund ISFL)	10	10
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	11	11
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	8	8
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	1	1
	Programme ONU-REDD	6	4
TNC	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone (FCPF-CF)	5	5
Etats Unis	Fonds Amazon	500	0
	Initiative du Fonds BioCarbone pour des Paysages Forestiers Durables (BioCarbon Fund ISFL)	43	43
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds Carbone	19	19
	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier - Fonds de Préparation (FCPF-RF)	9	9
	Programme d'Investissement Forestier (FIP)	168	168

# A propos de No REDD in Africa Network

No REDD in Africa Network (NRAN) est un réseau d'organisations de la société civile africaine, de mouvements, d'activistes et d'individus qui s'opposent à toutes sortes de fausses solutions, en particulier REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) avec toutes ses variantes suggérées.

Visitez notre site web : **[www.no-redd.africa](http://www.no-redd.africa) pour en savoir plus.**

Twitter / X : **@NoREDDinAfrican**

Email : **[info@no-redd.africa](mailto:info@no-redd.africa)**



**NO REDD+**  
**IN AFRICA**  
NETWORK